



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir
Service Économie Agricole
Bureau des aides de la PAC

Dossier PAC 2023

Données de l'exploitation - Numéro de sécurité sociale (NIR)

À compter de la campagne PAC 2023, le numéro de sécurité sociale est nécessaire pour pouvoir vérifier le caractère agriculteur actif des demandeurs. Ce numéro doit être renseigné pour les exploitations individuelles et pour les personnes morales de formes sociétaires. Ces informations sont à renseigner sur TéléPAC (module « données de l'exploitation ») ou directement sur ce formulaire. Plusieurs formulaires pourront être déposés pour une société comportant plusieurs associés. Ces informations ne seront utilisées que dans le cadre de l'instruction des dossiers PAC.

Identification du demandeur : exploitation individuelle ou associé(e) de forme sociétaire
Civilité : <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame
NOM Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Numéro PACAGE individuel : 028 _ _ _ _ _ (Numéro PACAGE de l'exploitation individuelle ou de l'associé(e), si connu)
Exploitation
Exploitation du demandeur : <input type="checkbox"/> Exploitation individuelle <input type="checkbox"/> Exploitation sous forme sociétaire
Commune du siège d'exploitation :
Si vous exploitez sous forme sociétaire :
- Numéro PACAGE de la société : 028 _ _ _ _ _
- Dénomination sociale :
Numéro de sécurité sociale
Numéro de sécurité sociale (NIR) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Coordonnées
Téléphone (portable) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Courriel :@.....
Informations complémentaires
Avez-vous fait valoir vos droits à la retraite (agricole ou non) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Signature
Fait à :, le ___ / ___ / 2023
NOM, prénom et signature de l'exploitant :

Ce formulaire est à transmettre complété, daté et signé à la DDT pour le 15 mai 2023 au plus tard :

- par courrier : DDT d'Eure-et-Loir - 17 Place de la République - CS 40517 - 28008 CHARTRES CEDEX
ou
- par courriel : ddt-pac@eure-et-loir.gouv.fr

Les formulaires disponibles sur TéléPAC (onglet « Formulaires et notices 2023 ») sont à privilégier pour signaler toute modification intervenue au sein des exploitations.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter la DDT aux numéros suivants :

02 37 20 50 21 ou 02 37 20 50 05 ou 02 37 20 50 40.